



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-11666>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **26-11666**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Cachan

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

1.1 Acheteur

Nom officiel : CCAS de la commune de Cachan

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : SERVICES D'ASSURANCES POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDES CONSTITUÉ ENTRE LA VILLE DE CACHAN ET SON CCAS

Description : Souscription des contrats d'assurances pour la commune et le CCAS de CACHAN

Identifiant de la procédure : ee2d83f8-edf8-4e59-82a4-b96e908729e1

Avis précédent : 9159f161-5992-4961-9047-aebefcd3e69b-01

Identifiant interne : 2025-10

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Attestation ORIAS Lien ACPR 2 : Capacité économique et financière : SO 3 : Capacité techniques et professionnelles : Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités énoncées dans le règlement de consultation.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66000000 Services financiers et d'assurance

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cachan

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Bussy le repos

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : assurance des dommages aux biens et des risques annexes

Description : Commune : Superficie à assurer : 104 555,74 M² CCAS : Superficie à assurer : 5045,30 M² Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base et à la solution alternative n°1 portant sur les niveaux de franchises. Variantes (libres) : non autorisées (se référer au règlement de consultation)

Identifiant interne : 2025-10L1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

Options :

Description des options : Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base et à la solution alternative n°1 portant sur les niveaux de franchises

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cachan

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Bussy-le-repos

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique (55%)

Description : Sous-pondéré au sein du règlement de la consultation

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix (45%)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le candidat se rapprochant le plus du total de 100 points est considéré comme étant celui présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Informations relatives aux délais de recours : 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le

même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat. Le dossier de marché est consultable au 5e étage de la maison des services publics 3 rue Camille Desmoulins, 94230 Cachan - Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable au 01 49 69 69 68 ou via victor.masson@ville-cachan.fr. Le paiement s'effectue par mandat administratif sur le budget de la commune et du CCAS.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cachan

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : assurance des responsabilités et des risques annexes

Description : Commune : - Masse salariale totale environ : 21 075 918.04 euros - Nombre total D'agents : 1019 - Nombre d'élus : 39 CCAS : - Masse salariale totale environ : 1 363 488.95 euros - Nombre total D'agents : 54 - Nombre d'élus : 9 Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base.

Identifiant interne : 2025-10L2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

Options :

Description des options : Variantes (libres) : non autorisées (se référer au règlement de consultation)

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cachan

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Bussy-le-repos

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique (55%)

Description : Sous-pondéré au sein du règlement de la consultation

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix (45%)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le candidat se rapprochant le plus du total de 100 points est considéré comme étant celui présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Informations relatives aux délais de recours : 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses règlementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat. Le dossier de marché est consultable au 5e étage de la maison des services publics 3 rue Camille Desmoulins, 94230 Cachan - Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable au 01 49 69 69 68 ou via victor.masson@ville-cachan.fr. Le paiement s'effectue par mandat administratif sur le budget de la commune et du CCAS.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cachan

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : assurance des véhicules à moteur et des risques annexes

Description : Commune : - Parc véhicules environ 90 véhicules et engins - Auto collaborateurs 8 000 km CCAS : - Parc véhicules environ 3 véhicules et engins - Auto collaborateurs 2 000 km Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base.

Identifiant interne : 2025-10L3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66514110 Services d'assurance de véhicules à moteur

Options :

Description des options : Variantes (libres) : non autorisées (se référer au règlement de consultation)

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cachan

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Bussy-le-repos

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique (55%)

Description : Sous-pondéré au sein du règlement de la consultation

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix (45%)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le candidat se rapprochant le plus du total de 100 points est considéré comme étant celui présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Informations relatives aux délais de recours : 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat. Le dossier de marché est consultable au 5e étage de la maison des services publics 3 rue Camille Desmoulins, 94230 Cachan - Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable au 01 49 69 69 68 ou via victor.masson@ville-cachan.fr. Le paiement s'effectue par mandat administratif sur le budget de la commune et du CCAS.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cachan

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : assurance de la protection juridique

Description : Commune : - Masse salariale totale environ : 21 075 918.04 euros - Nombre total D'agents : 1019 - Nombre d'élus : 39 CCAS : - Masse salariale totale environ : 1 363 488.95 euros - Nombre total D'agents : 54 - Nombre d'élus : 9 Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base.

Identifiant interne : 2025-10L4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66513000 Services d'assurance défense et recours et service d'assurance tous risques chantier

Options :

Description des options : Variantes (libres) : non autorisées (se référer au règlement de consultation)

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cachan

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Bussy-le-repos

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique (55%)

Description : Sous-pondéré au sein du règlement de la consultation

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix (45%)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le candidat se rapprochant le plus du total de 100 points est considéré comme étant celui présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Informations relatives aux délais de recours : 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les

relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat. Le dossier de marché est consultable au 5e étage de la maison des services publics 3 rue Camille Desmoulins, 94230 Cachan - Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable au 01 49 69 69 68 ou via victor.masson@ville-cachan.fr. Le paiement s'effectue par mandat administratif sur le budget de la commune et du CCAS.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cachan

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : assurance des expositions

Description : - Assurance des expositions permanentes et temporaires pour la commune de CACHAN Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base.

Identifiant interne : 2025-10L5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

Options :

Description des options : Variantes (libres) : non autorisées (se référer au règlement de consultation)

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cachan

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Bussy-le-repos

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique (55%)

Description : Sous-pondéré au sein du règlement de la consultation

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix (45%)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le candidat se rapprochant le plus du total de 100 points est considéré comme étant celui présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Informations relatives aux délais de recours : 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses règlementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de

droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat. Le dossier de marché est consultable au 5e étage de la maison des services publics 3 rue Camille Desmoulins, 94230 Cachan - Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable au 01 49 69 69 68 ou via victor.masson@ville-cachan.fr. Le paiement s'effectue par mandat administratif sur le budget de la commune et du CCAS.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cachan

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : assurance des prestations statutaires

Description : - Masse salariale CNRACL hors charges Commune environ : 13 078 375.89 euros - Masse salariale CNRACL hors charges CCAS environ : 840 195.47 euros Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base.

Identifiant interne : 2025-10L6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

Options :

Description des options : Variantes (libres) : non autorisées (se référer au règlement de consultation)

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cachan

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Bussy-le-repos

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique (30%)

Description : Sous-pondéré au sein du règlement de la consultation

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix (40%)

Critère :

Type : Qualité

Nom : Assistance technique (30%)

Description : Sous-pondéré au sein du règlement de la consultation

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le candidat se rapprochant le plus du total de 100 points est considéré comme étant celui présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Informations relatives aux délais de recours : 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat. Le dossier de marché est consultable au 5e étage de la maison des services publics 3 rue Camille Desmoulins, 94230 Cachan - Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable au 01 49 69 69 68 ou via victor.masson@ville-cachan.fr. Le paiement s'effectue par mandat administratif sur le budget de la commune et du CCAS.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cachan

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,985,063 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Chef de file du soumissionnaire : VERSPIEREN

Nom officiel : Protector Forsikring

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFREVERPIERENLOT1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur de l'offre : 459,165 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-10L1

Date de conclusion du marché : 23/12/2025

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Chef de file du soumissionnaire : PARIS NORD ASSURANCES SERVICES

Nom officiel : AREAS DOMMAGES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFREPNASLOT2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur de l'offre : 142,519 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-10L2

Date de conclusion du marché : 23/12/2025

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SMACL ASSURANCES SA

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRESMACLLOT3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur de l'offre : 322,789 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-10L3

Date de conclusion du marché : 23/12/2025

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Chef de file du soumissionnaire : SMACL ASSURANCES SA

Nom officiel : SMACL ASSURANCES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRESMACLLOT4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur de l'offre : 35,691 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-10L4

Date de conclusion du marché : 23/12/2025

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Chef de file du soumissionnaire : Société Aixoise de Gestion d'Assurances

Nom officiel : Allianz IARD

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRESAGA5

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

Valeur de l'offre : 7,944 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-10L5

Date de conclusion du marché : 23/12/2025

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Chef de file du soumissionnaire : WILLIS TOWERS WATSON

Nom officiel : GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFREWTWLOT6

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

Valeur de l'offre : 1,016,055 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-10L6

Date de conclusion du marché : 23/12/2025

Organisation qui signe le marché : Ville de Cachan

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Cachan

Numéro d'enregistrement : 219 400 165 00011

Adresse postale : Square de la Libération, BP 60600

Ville : CACHAN

Code postal : 94230

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Adresse électronique : affaires.administratives-juridiques@ville-cachan.fr

Téléphone : +33 149696968

Adresse internet : <https://www.ville-cachan.fr>

Profil de l'acheteur : <https://ville-cachan.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Numéro d'enregistrement : 17770704900017

Adresse postale : 43 rue du Général de Gaulle

Ville : Melun

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 01 60 56 66 30

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : CCAS de la commune de Cachan

Numéro d'enregistrement : 26940009900017

Adresse postale : 8 RUE CAMILLE DESMOULINS

Ville : CACHAN

Code postal : 94230

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Adresse électronique : affaires.administratives-juridiques@ville-cachan.fr

Téléphone : +33 149696968

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0007

Nom officiel : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Numéro d'enregistrement : 177500006

Adresse postale : 5 rue leblanc

Ville : Paris

Code postal : 75911

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0008

Nom officiel : VERSPIEREN

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 321 502 049 00166

Ville : WASQUEHAL

Code postal : 59290

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0005

8.1 ORG-0009

Nom officiel : Protector Forsikring

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 985 279 721

Ville : OSLO

Code postal : 0252

Subdivision pays (NUTS) : Oslo (NO081)

Pays : Norvège

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005

8.1 ORG-0010

Nom officiel : PARIS NORD ASSURANCES SERVICES

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 341 539 815 00025

Ville : PARIS LA DEFENSE CEDEX

Code postal : 92040

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0006

8.1 ORG-0011

Nom officiel : AREAS DOMMAGES

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 775 670 466 00017

Ville : PARIS

Code postal : 75008

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006

8.1 ORG-0012

Nom officiel : SMACL ASSURANCES SA

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : : 833 817 224 00029

Ville : NIORT

Code postal : 79031

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0007

8.1 ORG-0013

Nom officiel : SMACL ASSURANCES

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 301 309 605 00410

Ville : NIORT

Code postal : 79031

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0008

8.1 ORG-0014

Nom officiel : SMACL ASSURANCES SA

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 833 817 224 00029

Ville : NIORT

Code postal : 79031

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0008

8.1 ORG-0015

Nom officiel : Allianz IARD

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 542 110 291 04757

Ville : PARIS LA DEFENSE CEDEX

Code postal : 92076

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0009

8.1 ORG-0016

Nom officiel : Société Aixoise de Gestion d'Assurances

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 581 620 234 00053

Ville : AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Code postal : 13593

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0009

8.1 ORG-0017

Nom officiel : GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 382 285 260 02533

Ville : Antony Cedex

Code postal : 92184

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0010

8.1 ORG-0018

Nom officiel : WILLIS TOWERS WATSON

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 31124863701208

Ville : La Défense Cedex

Code postal : 92094

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0010

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 722b090a-2bae-4ede-b606-cc79b8e8af64 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/02/2026 à 15:40

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/02/2026